

COMMUNE DE ST-GEORGE

Election des suppléants au Conseil Communal du 6 avril 2021 Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « commune » comprenant le nom de quatre candidats, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- que quatre sièges seulement sont à repourvoir,

PROCLAME

Madame Marina MARTIN CURRAN, née en 1973, originaire du « Royaume-Uni », domiciliée à « Ch. Sus la Sala 15 » à « St-George»,

Monsieur Johan MONNEY, né en 1984, originaire de « Vully les Lacs », domicilié au « Ch. Des Terreaux 12 » à « St-George»,

Madame Véronique GOURCY JACCARD, née en 1964, originaire de « St-croix », domiciliée au « Ch. Des Molards 13 D » à « St-George»,

Madame Lucie CHOJNICKI, née en 1978, originaire de « Aubonne », domiciliée au « Ch. des Coteaux 30 » à « St-George»,

élu(e)s tacitement Suppléant(e)s pour la législature 2021-2026.

Pour le Bureau électoral

La présidente du bureau:



La secrétaire:



St-George, le 6 avril 2021